



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel octobre 2012 - n° 140



Photo : Nana - Tellin

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be





**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT

Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71

e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

LUC FREDERIC

Fers Forgés — Fab. Métal.



Tél./Fax 061 58 92 50
e-mail : fredericluc@skynet.be

Rue de Malvoisin, 21
5575 PATIGNIES

MOBALPA

CLUSINES, BAINS & RANGEMENTS



- Conception
- Etude personnalisée
- Visitez notre show-room
- 1^{er} au challenge qualité

Rue de Fy, 20 - GEDINNE - T. 061/58.89.06
mobalpa : <http://www.mobalpa.fr>
ardenne.electro@skynet.be



**ENTREPRISE
GÉNÉRALE
DE
CONSTRUCTION**

Devis gratuit

MAÇONNERIE TRADITIONNELLE OU DE PIERRE - RENOVATION

Rue de la Station, 14 - 5555 GRAIDE - Tél. 0496/62.57.18

Regifo
Edition

- Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :
- des bulletins communaux
 - des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
 - des brochures touristiques • des brochures de l'enseignement
 - des plans de communes, de zones touristiques
 - ou toutes autres brochures à vocation communale

Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :

par téléphone: **071/74 01 37** ou par mail: info@regifo.be

www.regifo.be



Votre conseiller en communication,
Mr Roland Crosset
se fera un plaisir de vous rencontrer.
Tél. 087 26 78 86 (le soir)
Bureau : 071/74 01 37



Editorial

Cher(e) citoyen(ne),

Nous voici donc à moins d'une semaine des élections communales du 14 octobre 2012. En vertu des articles 86 et suivants du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, les différents groupements politiques communaux ne sont plus autorisés à rédiger de texte d'information dans le présent bulletin communal.

Dans moins d'une semaine, nous connaissons donc vous et moi, la nouvelle équipe politique avec laquelle nous allons travailler durant les six prochaines années.

Cette équipe se composera de onze mandataires pour la Commune, soit un Bourgmestre, trois Echevins et un Président de CPAS qui composent le Collège Communal que complètent six Conseillers Communaux (majorité et opposition) pour former le Conseil Communal. La majorité sera amenée à établir un « pacte de majorité » reprenant l'indication des groupes politiques qui y adhèrent, l'identité du Bourgmestre, des échevins et du président de CPAS pressenti. Le projet doit présenter des personnes de sexe différent. Le Bourgmestre sera le candidat qui a obtenu le plus de voix de préférence, sur la liste qui a recueilli le plus de voix, parmi les groupes politiques adhérents au pacte de majorité. Les trois premiers candidats de la liste en question ne peuvent renoncer à ce mandat sous peine de perdre également leur mandat de membre du collège communal. Le pacte sera voté au conseil communal du 04 décembre 2012 après l'installation du nouveau conseil communal.

La nouvelle équipe sera chargée dès son entrée en fonction d'arrêter son « Programme de Politique Générale » ou nouveau terme à la mode son « Plan Stratégique Transversal » qui sera ensuite en concertation avec l'administration transposé en objectifs stratégiques et enfin en objectifs opérationnels avec définition des moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Croyez bien que tous ensemble, quelle que soit cette nouvelle équipe, nous tenterons de rentabiliser au mieux ces moyens afin de vous offrir toujours plus de performance dans les services mis à votre disposition et dans les domaines de notre compétence toujours de plus en plus étendus : la voirie, la sécurité, la salubrité, le cadre de vie, le développement économique, l'enseignement, le logement, l'action sociale, l'environnement, l'énergie, les soins de santé, la mobilité, la culture, la politique des aînés, de la petite enfance, et j'en passe...

Et vous, me direz-vous, dans tout ça. Où vous situez-vous ? Vous avez plus de 18 ans, vous voterez donc ce 14 octobre pour désigner vos représentants. Et ensuite... ? Avec les nouveaux moyens de communication, vous restez à notre écoute et nous restons à la vôtre. La brochure et le site web de notre commune sont là pour vous tenir informés. Vous avez le droit de participer à la séance publique de chaque conseil communal. Mais vous pouvez aussi participer à une série de commissions (accueil de l'enfance, aînés, aménagement du territoire, plan de cohésion sociale, comité culturel,...) au gré de vos affinités et induire ainsi les projets qui vous tiennent à cœur.

Courage, c'est le premier pas qui coûte...

Annick LAMOTTE,
Secrétaire Communale.

« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 141 - paraîtra du lundi 10 décembre au vendredi 14 décembre
Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du 10 au 14 décembre 2012.
Les articles pour ce numéro devront nous parvenir uniquement au format (doc) sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le mardi 13 novembre à minuit.
D'avance, merci à tous.

REMACLE Mariane

1.Administration
Editorial de la secrétaire
communale
Des nouvelles du conseil
consultatif communal des aînés
Numérotation des maisons
Plaques de rues

2.Travaux

3 .CPAS
Info revue communale août
2012-09-17

4.Environnement
Article BC collecte Tellin
ASBL Terre
Collecte huile de friture
Collecte jouets
Encart presse sensibilisation

5.Police

6.Jeunesse – Extra scolaire
Octobre 2012-09-17

7.Tourisme /culture

8.Agenda
Cyclos Lesse et Lhomme
Invitation Télévie

9.Divers
2012 article 11.11.11
Les jeunes ont du talent
Promo tellin

Des nouvelles du conseil communal

Le conseil communal en sa séance du 3 mai dernier a approuvé le cahier des charges de location de pêche à l'unanimité. En date du 5 juillet dernier, le conseil communal a décidé:

- unanimement de réduire les montants des emprunts pour la salle paroissiale de BURE, la sécurisation rue de la Carrière à Resteigne et les modules de jeux des écoles, les travaux ayant coûté moins cher que prévu ;

- par 9 voix pour et 2 abstentions (M. DULON et Melle LAMBERT), de liquider les subventions à la Maison de la Culture Famenne-Ardenne: "projets culturels – Haute-Lesse" au taux de 1,60 € par soit : 2.477 hab. x 1,60 € = 3.963,20 € et subvention ordinaire au taux de 0,70 € par habitant soit : 2.477 hab. x 0,70 € = 1.733,90 €, de même que d'approuver l'avenant n°2 prolongeant le contrat-programme 2009-2012 pour une période d'un an prenant cours le 1er janvier 2014 et se terminant le 31 décembre 2014 et d'approuver la participation communale comme suit : pour 2013 : 1,60 € (projet Haute-Lesse) + 0,70 € = 2,30 €/habitant ; pour 2014 : 1,75 € (projet Haute-Lesse) + 0,70 € = 2,45 €/habitant ;

- par 10 voix pour et 1 abstention (M. DULON) de diminuer le prix de base des locations de chasse comme suit :

- o Masse 2 et 3 privilégiée : 45.000 minimum sinon ;
- Lot 2 : 32.500 minimum
- Lot 3 : 12.500 minimum
- Si les lots 2 et/ou 3 ne sont pas attribués, le conseil communal envisagera de les subdiviser en lots de superficie plus réduite.
- o Lot 14 : 7.000 minimum ;

- à l'unanimité de marquer son accord sur la prise en charge des frais relatifs au premier passage du service incendie dans les milieux d'accueil des accueillantes conventionnées pour l'obtention de leur agrément. Les frais de mise en conformité restent à charge des demandeurs ;

- à l'unanimité d'approuver les modifications apportées à la convention d'utilisation de la Cafétéria du Centre Sportif de Tellin étant donné que plusieurs clubs utilisateurs du centre sportif souhaitent pouvoir utiliser la cafétéria ;

- de ratifier par 10 voix pour et 1 abstention (Monsieur G. JEANJOT) la mise à disposition d'un terrain communal dans le cadre du PLAN MAYA à M. WIOT, apiculteur ;

- de marquer son accord unanimement sur l'offre d'INTERLUX au montant de 4.468,60 € TVA comprise pour le raccordement électrique du nouvel atelier communal situé Mont du Carillon à Tellin ;

- d'approuver à l'unanimité le décompte final du marché "Aménagement Etang des Moines - Lot 3 : Réfection de la digue du moine", rédigé par l'auteur de projet, Services Techniques Provinciaux, Square Albert 1er, 1 à 6700 Arlon, pour un montant de 72.576,57 €, 21% TVA comprise ainsi que le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "PLACEMENT CLOTURES AU NOUVEL ATELIER COMMUNAL" à 8.775,75 €, 21% TVA comprise ;

- d'approuver à l'unanimité la réfection de la rue Saint-Joseph via un marché en adjudication publique. Le montant estimé s'élève à 341.696,76 € hors TVA ou 391.249,94 €, TVA comprise, décomposé comme suit : 235.967,50 € hors TVA ou 285.520,68 €, TVA comprise pour la partie voirie et 105.729,26 € hors TVA pour la partie distribution d'eau ;

- à l'unanimité de conserver ses anciens réservoirs de Nolo-fosse et de Golette Nobiet ;

- d'approuver l'avenant 3 - Réfection de la voirie d'accès de la rue de Bouges vers le dépose-minute de l'école du marché "Aménagement de trottoirs et d'un dépose-minute aux abords de l'école de Resteigne" pour le montant total en plus de 28.501,55 €, 21% TVA comprise et d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Aménagement de trottoirs rue de Saint-Hubert à Tellin - Mission d'auteur de projet. Le montant estimé s'élève à 9.499,99 €, 21% TVA comprise ;

- à l'unanimité, d'attribuer la dénomination Rue Notre-Dame de Haurt à la voirie publique qui mène à la chapelle du même nom et de déclasser l'ancien tracteur tondeuse KUBOTA et de faire don de ce tracteur tondeuse pour pièces au club de football de Tellin.

Lamotte Annick
Secrétaire Communale



NUMEROTATION DES MAISONS

Dans la continuation des changements de rues, nous allons procéder à la vérification des immeubles dont le numéro a été effacé, retiré ou tout simplement non apposé.

Pour rappel, la numérotation des immeubles relève de la compétence communale. En date du 26/08/2003, le Collège communal a décidé d'uniformiser et d'officialiser au maximum le numéro dont modèle ci-dessus.

Pour éviter de longues procédures administratives et en l'absence de l'habitant de la maison, le numéro sera placé automatiquement sur l'habitation par un ouvrier communal.

Merci pour votre compréhension.

Des nouvelles du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA). Septembre 2012.

Depuis 2010 la Commune de Tellin participe aux Carrefours des Générations.

Le CCCA, en collaboration avec le PCS (Plan de Cohésion Sociale) et l'Extrascolaire prêtent main forte à l'organisation de ces manifestations.

Les contacts, rencontres, activités ont bien évolué notamment lors des ateliers organisés par l'Extrascolaire : enfants, adolescents, adultes, aînés sont satisfaits de ces rencontres et les idées, les projets ne manquent pas.

Rencontres et activités 2011-2012 :

- ateliers scrapbooking : ados, aînés
- St Nicolas à la Capucine : atelier cuisine, goûter, visite de St Nicolas : enfants, aînés
- Carnaval 2012 : jeux de société, préparation de crêpes, goûter : enfants, aînés
- Carrefour des Générations à Bure le 29 avril 2012: balade vélo avec les cyclos de Tellin, atelier tricot, broderie, filage de la laine, tartes et galettes, concert de mandoline, atelier rock, quizz des générations, présentation du livre du groupe d'écriture "Récits d'antan, aquarelle, expos, Wii, zumba et danse de salon, jeux d'antan, prévention santé... ont rassemblé environ 300 personnes !
- Vacances de Pâques 2012 : enfants, aînés : atelier semis et suivi de ceux-ci ; repiquage, entretien des plantations par un groupe d'aînés aidé occasionnellement par des ados et le personnel présent lors des repas et gouters au Pâchy
- récolte des courgettes, pommes de terre sous le regard enjoué des tournesols géants



- le restaurant du Pâchy rassemble, 2 mardis par mois, une quarantaine de personnes : essentiellement des aînés, quelques adultes et des ados et enfants occasionnellement. Les repas, toujours très appréciés, sont suivis d'animations diverses : « papotes », jeux de carte, quizz, atelier tricot, bricolage, élaboration d'un memento « Trucs et astuces d'antan »,...

MERCI aux aînés participants, MERCI aux bénévoles du CCCA, MERCI au personnel du CPAS, MERCI à Nathalie notre coordinatrice, MERCI à Isabelle coordinatrice du PCS pour leur présence, leur aide et leur implication dans le projet PACHY.

Toute personne souhaitant nous rejoindre au sein du conseil des aînés ou participer aux différentes activités est BIENVENUE et est invitée à prendre contact avec Nathalie Vincent à l'Administration Communale.

Amis aînés, vous trouverez ci-après des aides pratiques pour faciliter votre vie de tous les jours ; nous essayerons de vous en présenter des différentes dans les prochains toutes boîtes communaux. Bonne lecture !

Françoise Wathélet
Présidente du CCCA



Aides pour manipuler, porter et/ou transporter



Avec le soutien financier du Ministère de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité des Chances de la Région Wallonne



Le mousse grossisseur de manche

Pour qui ?

Toute personne présentant des problèmes de préhension.

Pour quoi ?

Grossir les manches afin de les "agripper" plus facilement.

Comment ?

Matériaux:

- Tuyau d'isolation (diamètre choisi en fonction des difficultés de préhension présentées par la personne)

Réalisation:

- Couper, à mesure voulue, un morceau de mousse et glisser l'ustensile (couvert, crayon, brosse, ...) au centre du tuyau d'isolation.

La béquille ramasse-objet

Auteur :

Mr. Boulouffe



Pour qui ?

Toute personne ayant un problème d'amplitude articulaire ou ayant des difficultés pour se baisser.

Pour quoi ?

Permet de ramasser des objets au sol sans se baisser avec sa béquille.

Comment ?

Matériel:

- 1 béquille ou 1 canne
- fin câble de fer
- 1 ressort
- Différentes petites pièces de métal de récupération

Outil:

- Foreuse adaptée au métal

Réalisation:

- Réaliser 2 encoches de 2 à 3 cm de long à l'avant de la béquille, dans l'axe de la poignée : une sous la poignée, l'autre dans le fond de la béquille près de l'embout en caoutchouc.
- A hauteur de chacune de ces encoches et perpendiculairement à celles-ci, forer un trou traversant la béquille de part en part.
- Insérer une des pièces de métal dans l'encoche et la visser par l'intermédiaire des trous forés précédemment. Cette pièce fera office de levier.
- Insérer la pièce de métal correspondante dans l'autre encoche. Cette pièce de métal (contrairement à la première) traversera de part en part la béquille. Cette pièce fera office de pince ramasse-objet.
- Fixer ces deux pièces de métal entre elles à l'aide du fil de fer.
- Fixer le ressort entre le corps de la béquille et la pièce métallique qui fera office de levier.



ETE SOLIDAIRE 2012 – JE SUIS PARTENAIRE

Merci à Amandine (s), Charlotte, Enacia, Gilles, Jérémy(s), Jordan, Quentin, Nicolas, pour leurs prestations d'étudiant cet été 2012.

Merci aussi à vous, utilisateurs ! Car une nouvelle fois, vous avez été nombreux à leur faire confiance en sollicitant les services des jeunes à votre domicile. C'est bien évidemment ce partenariat et cette confiance qui font également la réussite de l'opération.

Le bénéfice de cette action est double : il vous permet d'accomplir des petits travaux qui deviennent compliqués à réaliser dans votre quotidien mais il permet également à nos jeunes de vous montrer leur vigueur et leur bonne volonté.

Par leurs activités dans nos sites et infrastructures (le réfectoire de Bure pour l'accueil extra-scolaire, les cours d'école, le monument patriotique de Grupont, ...), ils ont mis leurs notes de couleur.

Sur le plan environnement, ils ont mis la main à la pâte pour le jardin aromatique de Jacques Goffin et la mare à Bure.

Encore une fois, merci à eux, merci à vous et à l'année prochaine !

Pour l'équipe d'été solidaire, Isabelle Dory et Françoise Vanlaere.



Environnement

PRET POUR LA COLLECTE ?

Comment utiliser votre duo-bac ?

Grâce à la collecte séparée, les déchets organiques et résiduels sont valorisés séparément par l'AIVE.

Les déchets organiques sont amenés à TENNEVILLE où ils sont biométhanisés pour produire électricité, chaleur et compost. Les déchets résiduels sont amenés à HABAY. Ils sont alors transformés en combustible de substitution.

Pour que la vidange des duo-bacs s'effectue parfaitement dans les nouveaux camions de collecte, ceux-ci ont été équipés d'un système de guidage des deux fractions collectées.

Une fois chargé sur le camion, le duo-bac est levé. Les déchets, lors de leur chute, sont guidés par des glissières qui

orientent les déchets organiques à gauche et les déchets résiduels à droite.

Grâce à cet ingénieux système, les camions à cloisonnement vertical peuvent vidanger différents types de duo-bac et desservir ainsi plusieurs communes.

Pour que la vidange se passe bien, il est également très important que :

- la cloison des duo-bacs ne soit **pas déplacée, ni sortie de ses glissières** ;
- les déchets soient placés de manière à permettre une vidange aisée des duo-bacs : ils ne doivent **pas être tassés**, ni placés dans des gros sacs plastiques opaques ;
- le couvercle des conteneurs soit **complètement fermé**.

Dans le cas contraire, le collecteur pourrait ne pas vidanger le duo-bac ou laisser les déchets non conformes sur place. Votre conteneur doit aussi être utilisé avec soin et en bon père de famille. Tout dommage, perte ou vol doit être signalé à l'employé communal chargé du suivi de la collecte (084/37.42.80).

Que mettre dans votre duo-bac ?

→ **COTE VERT : DECHETS COMPOSTABLES : RESTES DE REPAS MAIS AUSSI PAPIERS ET CARTONS SOUILLES.**

Pour travailler efficacement, les bactéries qui digèrent les déchets organiques dans la biométhanisation ont besoin d'azote mais aussi de carbone.



L'**azote** est fourni par :

- les restes de repas ;
- les épiluchures ;
- les fleurs fanées ;
- ...

Le **carbone** est fourni par :

- les papiers et cartons souillés (boîtes de pizzas, cartons de surgelés, ...) ;
- les essuie-tout, nappes et serviettes en papier ;
- les sacs à pain et le papier journal avec lesquels vous emballez les déchets organiques.

→ **COTE GRIS : DÉCHETS « RÉSIDUELS ».**

Pot de yaourt, ravier en plastique, brosse à dents, reste de bougie, sac d'aspirateur, coton-tige, mégot et cendre de cigarettes, ...

Un déchet résiduel, c'est quoi ? On qualifie de résiduels les déchets qui ne sont :

- ni compostables ;
 - à mettre dans le côté vert du duo-bac
- ni recyclables ;
- ni dangereux (piles, néons, huiles et graisses de friture, ...);
- ni inertes ;
- ni encombrants.

→ à déposer au parc à conteneurs



Donnez une seconde vie à vos vêtements !

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? C'est le moment de faire le tri et de leur offrir une seconde vie.

Des vêtements trop petits, trop larges ou simplement plus à votre goût encombrant votre garde-robe. Déposez-les dans une **bulle à textile Terre**. Vous faites ainsi un geste triplement positif :

- **environnemental** : en donnant une seconde vie à vos vêtements, vous réduisez le volume de déchets et luttiez contre le gaspillage ;
- **social** : la récupération des textiles offre une insertion par le travail à des personnes éloignées des circuits traditionnels de l'emploi. De plus, les boutiques Terre permettent à tout un chacun d'acheter des vêtements de qualité à petit prix ;
- **solidaire** : les résultats de Terre asbl sont réinvestis dans des projets de développement durable ici et dans les pays du Sud.



Pour un don efficace, il vous suffit de veiller à la propreté des vêtements (n'oubliez pas qu'ils seront portés par d'autres personnes). Emballez vos vêtements dans un sac en plastique et portez-les à la bulle à textile. Vous pouvez également déposer de la maroquinerie, des chaussures liées par paire, de la lingerie et du linge de maison.

Par contre, il n'existe aucune possibilité de recyclage pour les vêtements déchirés, sales, mouillés, les déchets de couture, les chaussures dépareillées, les bottes en plastique, les coussins, les édredons, les trappes et autres déchets. Jetez-les comme vos déchets ménagers.

Votre commune compte plusieurs bulles à vêtements ; pour localiser la bulle la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.terre.be. Vous pourrez localiser les bulles sur un plan et visualiser une photo de leur emplacement.

Plus d'infos sur Terre ?

Tél : 04 240 58 58 - www.terre.be



EN OCTOBRE, VOS HUILES DE FRITURE PEUVENT RAPPORTER GROS !

Ramenez vos huiles et graisses de friture au parc à conteneurs pour qu'elles soient recyclées en biodiesel et gagnez de nombreux prix.

Ramenez vos huiles ou graisses de friture utilisées au parc à conteneurs. Non seulement vous avez la garantie qu'elles seront recyclées en biodiesel mais, du 1er au 31 octobre, vous participerez en plus à la tombola du Mois de la Grande Collecte.

Qui sait ? Vous remporterez peut-être un magnifique vélo (un par province), une friteuse (une par parc à conteneurs) ou un des 1.000 tickets de cinéma qui seront distribués en Wallonie. Votre préposé vous remettra un billet de tombola pour chaque litre d'huile ou de graisse de friture que vous ramènerez.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.valorfrit.be.

LE SAVIEZ-VOUS :

- La collecte des huiles et graisses de friture sur les parcs à conteneurs wallons a augmenté de 48% depuis 2005.
- Les quantités collectées par ménage en Wallonie (1,8kg/ménage) restent toutefois inférieures au potentiel de collecte (5,5 kg/ménage).
- 90% des quantités collectées sont transformées en biodiesel, le reste étant soit valorisé énergétiquement (9%) soit utilisé dans la cosmétique (1%).



Mon école se bouge

pour la mobilité !

Tu as envie de bouger ? Depuis la rentrée, le GAL Racines et Ressources propose aux écoles des communes de Tellin, Saint-Hubert, Libin, Bertrix et Herbeumont une série d'activités ludiques et didactiques, en salle ou en extérieur, ...



... pour sensibiliser les élèves des 2^e et 3^e cycles du primaire à des pratiques de **mobilité plus durables** et pour leur faire prendre conscience de l'impact environnemental de leurs déplacements quotidiens.

Durant le premier trimestre de l'année scolaire 2012-2013, la chargée de mission du GAL se rendra dans chacune des écoles du territoire afin de proposer l'éventail d'activités au(x) professeur(s) des 2^e et 3^e cycle.

Votre école est intéressée ? Contactez-nous !

<http://www.racinesetressources.be> - Tel. : 061/29.30.81 - Mail : mobilite@live.be



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales. Avec le soutien de la Province de Luxembourg

Illustration © Microsoft

Le 3^{ème} samedi d'octobre

apporte un **JouJeb**
en bon état
sur ton parc à conteneurs,
une association sociale locale
l'offrira à des enfants défavorisés

un JouJeb sympa
servira 2 fois



En donnant un jouet que tu n'utilises plus,
tu fais plaisir à un autre enfant et tu permets
à un jouet encore utilisable de ne pas être jeté à la poubelle !
Plus d'infos sur www.copidec.be



INTERCOMMUNALITÉ
DU BRABANT WALLON



■ Accueil extrascolaire



La Capucine : Accueil extrascolaire

Congés de Toussaint:

Lors du congé de Toussaint, la Capucine sera ouverte du lundi 29 au mercredi 31 octobre.

Activités de 9 heures à 16 heures. Une garderie est accessible à partir de 8h et jusque 17h30 pour les parents qui travaillent. *Le signaler lors de l'inscription.*

Pour qui? Les enfants de 2ans ½ à 12 ans.

Les enfants avec des langes et malades ne sont pas admis!

Au programme :

Durant ces 3 jours les enfants découvriront la magie d'Halloween.

Au menu: soupe de sorcière, peau de crapaud, tête d'araignée le tout dans une ambiance orange et pleine de rebondissement et d'animation.

Pour les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} maternelle

Stage: psychomotricité

Horaire: de 9h30 à 12h,

Inscription pour les 3 jours: 10,50€

Nombre de places limitées.

Modalité pratiques pour toutes les activités:

Inscription obligatoire pour **le lundi 22 octobre au plus tard** par téléphone : 084/387614 ou par mail : francoise.vanlaere@telling.be

Participation : 7€ par jour pour le premier enfant - 6€ par jour pour le deuxième- 5€ par jour pour les suivants.

Nombre de places limitées dans chaque groupe.

Le paiement doit être effectué (après l'inscription par mail ou par téléphone) pour le 25 octobre au plus tard.

Tout paiement non effectué pour cette date, annulera l'inscription.

N° de compte du CPAS: 091-0010054-92

Réf: toussaint 8352/161-48 nom et prénom de l'enfant



Congés de Noël

La Capucine ouvre le jeudi 27 et vendredi 28 décembre et du mercredi 2 au vendredi 4 janvier.

Plus d'informations dans le prochain toutes-boîtes.



L'école des devoirs

Elle s'adresse aux enfants de l'entité qui **éprouvent des difficultés** lors de la réalisation de leurs devoirs et pour l'acquisition de certaines compétences scolaires.

Jours d'ouverture : lundi et jeudi

Horaire : 16h – 17h30

Participation financière : 2€

Renseignements et inscriptions :

Stéphanie Despas au 084/387614 le lundi - mercredi et jeudi après-midi ou eddlapasserelle@hotmail.com

Programme des ateliers du mercredi après-midi:

Quelques places sont encore disponibles dans les ateliers du mercredi après-midi.

N'hésitez pas à demander les renseignements.

Atelier nature

Pour les enfants des classes primaires

Heures: 13h45 à 16h15

Thèmes: « TerreS – BoiS – EauX »

Des ateliers bois, terres d'argile en sculptures, en installations, en créations

personnelles et expressives, où il s'agira de sculpter, modeler, tailler, gratter, le bois et la terre d'argile.

Il y a aussi des sorties nature.

Il s'agira, alors, de toucher terre, bois et eau.

Y découvrir la vie, la vie d'une - autour d'une mare, l'aider à rester.

Y créer, y rêver, y gérer la mare, y sculpter, y construire des rêves, ...

Atelier Arts Plastiques

Atelier pour les 3-4-5-6^{ème} primaires :

L'atelier se tiendra un mercredi sur deux de **13h30 à 15h.**

Projet de l'année: « Crayons, papier, ciseaux. »

Dans cet atelier, nous mettons à l'honneur une matière ou une couleur par trimestre que nous déclinerons sous toutes sortes de formes.

Un des thèmes de l'année sera le quotidien, car nous prendrons part à « Extra & ordinaire », un projet participatif visant à rendre notre quotidien extraordinaire organisé par la Maison de la culture de Marche-en-Famenne.

Pour compléter l'atelier nous visiterons trois musées ou expositions afin de voir de plus près ce que les artistes d'aujourd'hui et d'hier ont à nous montrer.

Pour plus d'informations : 084/387614

Le CLUB DES CYCLOS LESSE ET LOMME

vous invite à son 1er souper

Fromages et Charcuteries du terroir

Le samedi

10 novembre 2012

dès 19 h 00



Salle Resteigne City
(Rue de Bouge)

Seulement 17 € !

(apéritif, fromages, charcuteries,
café et dessert)

9€ pour les – de 14 ans

Gratuit pour les – de 8 ans



La saison 2013 du Télévie reprendra bientôt!

Nous vous invitons donc à une première réunion de préparation le mardi 6 novembre 2012 à 20h à la maison communale de Tellin.

Déjà deux dates à retenir : le vendredi 22 février 2013 pour le Bingo et le samedi 23 mars 2013 pour une soirée Country.

D'avance, nous vous remercions.

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin.



Le climat emporte des vies chaque jour dans le Sud

Le CNCD-11.11.11 lancera officiellement sa deuxième année de campagne sur la Justice climatique cet été au festival Esperanzah ! L'opération 11.11.11, quant à elle, portera la thématique de campagne du 8 au 18 novembre.



De Rio à Doha...

La campagne Justice climatique s'inscrit dans un agenda politique riche en sommets internationaux sur l'environnement. Les enjeux climatiques représentent en effet des défis majeurs de notre société actuelle.

Elle met en avant le constat suivant : notre modèle de développement nuit à l'environnement et à l'Homme, épuise les ressources naturelles et provoque des changements climatiques dont les premières victimes sont les populations les plus pauvres. Les mêmes qui polluent le moins et qui sont les moins armées pour y faire face ! Il faut donc changer notre modèle de développement pour une prospérité plus durable et équitablement répartie.

Cette campagne est mise en place par le CNCD-11.11.11, la coupole de 80 ONG de développement, syndicats et associations d'éducation permanente engagées dans la solidarité internationale en

communauté française et germanophone de Belgique. Durant toute l'année, le CNCD-11.11.11 travaille pour sensibiliser aux enjeux de la coopération internationale et interpellier les décideurs politiques afin de promouvoir des règles plus équitables et un monde plus juste, au Sud comme au Nord.

Opération 11.11.11 / les produits (voir pj)

Comme chaque année, la campagne s'accompagne de l'Opération 11.11.11. Des milliers de volontaires se mobiliseront entre le 8 et le 18 novembre avec l'objectif de récolter des fonds destinés à financer une soixantaine de projets de développement dans le Sud.

Dans les produits incontournables : le calendrier 11.11.11 illustré de magnifiques photos (18 euros), le livre de recettes du monde entier (10 euros), le cacao bio et équitable (5 euros). Nouveauté de cette année : le thé solidariThé, doux mélange de thé vert et de Rooibos pour une sensation de bien-être et de vitalité.

Concerts

Comme de coutume, deux grands concerts nationaux auront lieu au profit des projets 11.11.11 : le légendaire groupe de hip hop Public Enemy jouera le 26 octobre dans le cadre du Festival des Libertés. De même que les femmes seront à l'honneur avec une soirée « femmes rebelles ! » le 2

novembre aux Halles de Schaerbeek avec la chanteuse poétesse Fatima Tabaamrant et les chanteuses berbères les Roudanitates, dans le cadre de DABA Maroc, saison artistique et citoyenne consacrée au Maroc.

Sing for the Climate

Action de sensibilisation, en chanson, aux impacts du réchauffement climatique. ("Do it now", sur l'air du célèbre titre "Bella Ciao"). Dans ce cadre, de nombreux enregistrements seront réalisés avec les festivaliers cet été et des événements régionaux et nationaux seront organisés durant le week-end du 22-23 septembre. L'objectif : faire porter le message de la justice climatique auprès des décideurs belges en vue du prochain sommet sur le climat à Doha. De nombreuses personnalités se sont déjà engagées : Bouli Lanners, Marlène Dorcéna, Tryo, Bali Murphy, Joshua, Renato Bennardo, Adrien Joveneau... Chaque citoyen est invité à y participer ! www.singfortheclimate.com

« Chérie 11 sort ce soir ? »

Après le succès de l'an dernier, le CNCD-11.11.11 renouvelle l'opération culturelle « Chérie 11 sort ce soir ? » ou comment mêler culture, divertissement et solidarité. Plusieurs événements auront lieu pour célébrer cette solidarité « made in Belgium » en faveur des pays du Sud (organisation d'un apéro solidaire, d'un petit-déjeuner équitable, d'un souper exotique...). Les opérateurs culturels, restaurateurs, cafetiers sont invités à verser une partie des recettes au profit de 11.11.11! Donc, quelle que soit la sortie que vous effectuerez, assurez-vous qu'elle soit solidaire et cachetée : « Chérie 11 sort ce soir ? ». www.cncd.be

« Ça passe par ma commune »

A la veille des élections communales d'octobre 2012, la plate-forme composée de 11 organisations dont le CNCD-11.11.11, a pour objectif de motiver les pouvoirs locaux à s'engager en faveur d'un développement durable, social et solidaire. La démarche a lieu dans plusieurs communes et se fait de façon conviviale et originale : (re)visiter sa commune à bord d'un petit train citoyen. 11 cahiers de propositions thématiques sont d'ores et déjà disponibles pour inspirer les futurs programmes des candidats qui se présentent au suffrage des citoyens.

Pour en savoir plus sur le CNCD-11.11.11 et ses positions, comment participer à l'Opération 11.11.11, les événements nationaux et régionaux, où acheter les produits et découvrir les outils pédagogiques, rendez-vous sur www.cncd.be



Chères villageoises, chers villageois, Ce samedi 08/09/2010, nous avons pu mettre à l'honneur nos bénévoles et nos partenaires ! Plus d'une centaine de personnes étaient présentes à la salle de Resteigne. Lors de l'apéritif, nous avons accueilli notre fabuleux groupe local « Jackline ». Ils ont mis une belle ambiance et nous vous annonçons d'ores et déjà qu'ils joueront lors de notre trentième anniversaire, l'an prochain. Avant de déguster le traditionnel jambon grillé saucé au miel, nous avons eu l'occasion de remercier Julie MOISSE, Héléne HALLEZ, Natacha ROSSIGNOL, Kévin BURGRAF et Mikaël LIBERT, pour leur investissement dans le comité. Encore un grand merci à vous cinq. Avant de prendre le dessert, dix équipes se sont affrontées lors d'un quiz musical. Des lots ont été distribués aux trois premières équipes. La soirée s'est terminée aux petites heures du matin en karaoké ! Bref, une ambiance exceptionnelle !

A la rédaction du dernier article, nous n'avions pas le nombre d'entrées au feu d'artifice. A ce jour, nous pouvons vous annoncer 3000 entrées payantes et plus de 3500 personnes sur le site. Pour un 21 juillet qui tombe un samedi, ce chiffre est moyennement bon. Vous nous direz qu'il y faisait froid et qu'il y avait de la concurrence à Bertrix. Vous avez certainement raison, mais un autre paramètre intervient également. Nous constatons que de plus en plus de gens admirent notre feu d'artifice des hauteurs de Tellin. Plus il y aura du monde qui regardera le plus grand feu d'artifice de Wallonie de l'extérieur, plus nous risquons de devoir diminuer le spectacle présenté. Cela fait des années que nous n'augmentons pas nos prix d'entrée. Tous les habitants de la région ont la possibilité d'acheter des préventes au prix de 6 euros. Ce prix comprend 3 ou 4 concerts de qualité, une soirée en plein air avec des dj's exceptionnels et un feu d'artifice comme vous n'en verrez nulle part dans notre région. La personne qui ne sait se procurer une prévente paye 8 euros sur place. Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, une soirée ordinaire coûte entre 5 et 6 euros (et la plupart ne commencent pas avant minuit ou une heure et se terminent à 3 h du matin). N'hésitez pas à inviter vos amis le 21 juillet, achetez des préventes en suffisance, et venez fêter le 21 juillet avec nous ! Ensemble nous ferons évoluer notre événement.

Nous recrutons encore des personnes susceptibles de nous aider dans différentes tâches durant l'année. Notre comité est ouvert à toutes personnes qui souhaitent s'engager. N'hésitez pas à consulter notre site internet www.promo-tellin.be, et laissez vos impressions sur le livre d'or. Il existe également une page facebook.

Pour le Comité Promo Tellin.
Serge GEORGE



ET DEMAIN, JE FAIS QUOI?

LES JEUNES ont du TALENT

Le salon des métiers et de l'orientation

18 villages thématiques • Informations

50 essais métiers et démonstrations • Orientation

Speed meeting • 250 professionnels • Jeunes talents

SAMEDI 24 NOVEMBRE 2012
DE 10 À 18H
HALLE AUX FOIRES DE LIBRAMONT

www.lesjeunesontdutablent.be

ET SUR  [LESJEUNESONTDUTALENTBE](https://www.facebook.com/LESJEUNESONTDUTALENTBE)



Les titres-services

Nouveau :

Ouverture d'une centrale de repassage au cœur de Tellin.

084/367347

Plus d'infos ?

TEL : 084/36.73.47. En journée -



GSM : 0473/20.17.15. Après journée

Fax : 084/47.84.29.

E-Mail : anne.vanacker@tellin.be

Horaire : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Une aide-ménagère en toute légalité

Le système des titres-services

Ce système est subventionné par l'Etat Fédéral, il permet à tout particulier domicilié en Belgique de payer, à un tarif avantageux, des prestations d'aide-ménagère.

Les travaux ou services prestés concernent uniquement l'usage privé.

• Quelles tâches ?

Aide-ménagère à domicile :

- Nettoyage
- Lessive
- Repassage
- Petits travaux de couture
- Préparation des repas.

Services en dehors du domicile :

- Repassage ouverture le 1er septembre d'un atelier de repassage
- Courses ménagères
- Transport accompagné de personnes à mobilité réduite. (Sur notre commune voir CPAS – service mobilité)

• Des tarifs nets

- Le montant à payer est de 7,50 € par heure de travail toute heure commencée est payante.
- Vous bénéficiez d'une déduction fiscale pour tous les titres services achetés (avec un maximum de 2 560 € de dépenses en 2011 - exercice 2012).
- Les utilisateurs à faible revenu peuvent profiter de l'avantage fiscal moyennant un crédit d'impôt remboursable.
- Plus d'info: centre de contact SPF Finances 02 572 57 57

• Mode d'emploi

- Les titres-services papier : vous datez, signez et remettez au travailleur un titre-service par heure de travail toute heure commencée est payante.

- Les titres-services électroniques : via un numéro gratuit, composé à partir de votre GSM ou téléphone fixe, le travailleur encode ses prestations. Celles-ci seront ainsi communiquées à l'entreprise agréée et décomptées de votre portefeuille électronique.

• Nombre de titres-services

- Vous pouvez commander un maximum de 500 titres-services par an.
- Dérogation : pour les familles monoparentales, les personnes handicapées (et parents d'enfants mineurs handicapés) et les personnes bénéficiant d'une allocation pour l'aide aux personnes âgées, 2 000 titres-services peuvent être achetés par an.
- Les travailleuses indépendantes peuvent bénéficier d'une aide à la maternité. Cette aide, sous la forme de 105 titres-services, est octroyée par le biais des caisses d'assurances sociales.

• Renseignements

- Directement à l'ALE : voir ci-dessous.

• Commande de vos titres-services

- Vous devez d'abord vous inscrire chez Sodexo avant de commander vos titres-services.

L'inscription est gratuite et peut se faire :

o Directement à l'ALE : voir ci-dessous

- Lors de votre inscription, vous devez préciser si vous souhaitez utiliser des titres-services papier ou des titres-services électroniques.
- Une fois inscrit, Sodexo confirme votre inscription et vous indique la marche à suivre pour obtenir vos titres-services.

• Les avantages

POUR L'UTILISATEUR

- L'achat de titres-services donne droit à une réduction d'impôt égale à 30% de leur valeur totale. Un titre-service de 7,50 € ne vous coûte en réalité que 5,25 €.
- Le travailleur est couvert en cas d'accident, contrairement au travail au noir.
- Vous contribuez directement à la création d'emplois.

POUR LE TRAVAILLEUR

- Un VRAI contrat de travail, il bénéficie donc de toute la protection qui en découle : - protection sociale ;
 - o Cotisation pour la pension ;
 - o Congés payés ;
 - o Rémunération garantie en cas de maladie ou d'accident de travail.



**Nous réalisons
vos plans d'aménagement
de jardin gratuitement.**

Terrassements - Nivellements - Aménagements
extérieurs - Pavés - Terraces - Bordures - Tranchées
Empierrements - Drains - Egouttages - Fontaines
Démolitions - Location de containers

Tél. **061 41 16 93**



Rue de la Bonne Fontaine 16 - 6880 **BERTRIX**
E-mail : marc.houthoofd@skynet.be - www.houthoofd-collette.be



CAFÉ SERRÉ

Distributeur CAFE LIEGEOIS

Café en grain ou moulu - Thés de qualité en vrac
Livraison à domicile

Vieux chemin de Grupont, 5 • 6927 BURE
Tél : 084/400122 • gsm : 0475 841164
email : cafeserre@voo.be



ETSHL
Agence locale pour l'emploi en
**Entreprise Titres-Services
de la Haute Lesse**

Vous cherchez une aide ménagère?

**Aide-Ménagère
Repassage à votre domicile**

1 titre service par heure prestée

7,50€ de l'heure
et 5,25€ après déduction fiscale de 30%

084/36 73 47

ALE TELLIN

rue de la Libération, 45
6927 Tellin

anne.vanacker@tellin.be
www.etshl.be



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux, monuments

Rue de houges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be



LIBERT

s.p.r.l.

Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

*Orillages
Gruslin sprl*

**Matériels - Outillages de jardin
et Forestier - Remorques**



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ

WARIN

Gasoil - Gasoil EXTRA Diesel - Essences - Lubrifiants - Gaz - Citernes - Station service

Ets WARIN s.a

GRAIDE (station)

Tel: 061/51.10.26

MARCHE

Tel: 084/31.13.57



Votre expert chaleur

**Mobil
LUBRIFIANTS**



- Service - Qualité - Quantité
- N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS
- Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur
12 mois sans frais ni intérêts
- Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS



Notre Mazout à la pointe
de la technologie
**ECONOMIE-SECURITE
PROPRETE**